
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : GAC et le ALAC
Mardi 24 octobre 2023 – 11h30 à 12h30 HAM

GULTEN TEPE :

Bonjour et bienvenue à la réunion du GAC et de l'ALAC de l'ICANN 78 en ce mardi 24 octobre 2023, 9 h 30 UTC. Je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. La séance sera enregistrée et sera régie par les normes de comportement de l'ICANN. Pendant cette séance les questions et commentaires envoyés dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont rédigés selon la formulation acceptée.

L'interprétation sera faite dans les 6 langues des Nations Unies et en portugais. Veuillez cliquer sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionner la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez intervenir, levez la main dans la salle Zoom et vous pourrez mettre en marche votre micro quand le modérateur dira votre nom. Sélectionnez la langue dans laquelle vous allez parler s'il ne s'agit pas de l'anglais. Dites votre nom. Lorsque vous parlerez, n'oubliez pas d'éteindre les autres notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous inscrire dans les séances en utilisant votre nom et prénom.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Je cède la parole maintenant au président du GAC, Nicolas Caballero.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Gulten, pas besoin d'applaudir. Bienvenue à tous à cette troisième séance de la journée, mais du point de vue technique c'est la 5^{ème} session du GAC, réunion avec l'ALAC. Bienvenue à tous. J'ai le plaisir d'avoir avec moi Jonathan Zuck, Alan Greenberg et nous allons avoir Joanna Kulesza qui va modérer la séance nous avons aussi Jorge Cancio et Nigel Hickson du Royaume-Uni. Est-ce que Greg Shatan va nous rejoindre ? Peut-être.

Nous allons parler de sujets très intéressants, les génériques fermés, les résolutions de conflit et autres problèmes très importants.

De nouveau je souhaite la bienvenue à l'ALAC et cède la parole à Jonathan.

JONATHAN ZUCK: Merci, Nico. Je n'ai pas grand-chose à dire, vous venez de me voir il y a quelques jours, simplement je suis très heureux que nous puissions, au bout de 4 jours d'avoir cette réunion. Nous avons hâte d'entamer les discussions de substance sur les opportunités de collaboration.

Quelques conseils, peut-être ou quelques avis que nous pourrions envoyer au conseil d'administration de manière conjointe sur les génériques fermés, les ensembles conflictuels ou la résolution des conflits et donc je suis très heureux de lancer la discussion.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Jonathan. Je vais céder la parole à Alan Greenberg de manière à ce qu'on puisse passer au sujet suivant à l'ordre du jour. Alan ?

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Nous démarrons par une brève session sur une coopération, un travail fait il y a 6 ans. En 2017 le GAC et l'ALAC ont envoyé un avis au conseil d'administration sur deux sujets liés. Un, de fournir à des personnes externes à l'ICANN un accès aux documents de l'ICANN qui soit plus simple et facile. Donc chaque document doit avoir une date, un sujet, une référence de manière à ce qu'il puisse être identifié de manière spécifique. Et il fallait également s'assurer que ces documents soient compréhensibles. Et pour ceci nous avons donc des résumés, synthèses exécutives qui pourraient indiquer aux personnes externes à nos groupes de quoi il s'agissait de manière à ce que ces personnes puissent participer.

L'At-Large et le GAC ont régulièrement de nouveaux participants et nouveaux venus et intégrer ces personnes est un réel problème.

Il y a eu un certain nombre d'améliorations, surtout en ce qui concerne l'ITI, au fil des années, mais il y a eu peu d'actions sur les questions spécifiques que nous soulevons. ICANN Org a suggéré une numérotation des documents, étant donné que la GNSO est la source de nombreux documents on nous a suggéré de nous adresser à la GNSO et nous pouvons le faire au GAC et à l'ALAC sous forme de lettres.

On a suggéré d'identifier jusqu'à 10 sujets sur lesquels nous souhaitons une brève description, donc identifier les sujets d'intérêts principaux et avoir une synthèse brève, concise, pour les nouveaux participants. C'est

l'idée. Et je crois que l'ALAC et le GAC sont d'accord pour dire qu'au cours des mois à venir on devrait déterminer quelle serait cette liste de 10 sujets.

L'avis demandait des solutions rapides et 6 ans après je crois que le moment est venu de compléter ce sujet.

J'ai réfléchi avec Jorge, j'aimerais qu'il me dise un peu comment procéder pour nous occuper de cette question.

JORGE CANCIO:

Merci, Alan. Je suis ici pour des raisons historiques parce que c'était une initiative de Thomas Schneider, qui était président du GAC, qui est toujours mon patron et qui a été président du GAC avant Manal, donc qui est également le prédécesseur de Nico. Il a participé avec Yrjo Lansipuro à cet avis conjoint et nous revoilà 6 ans plus tard. Et, comme Alan l'a bien dit, il n'y a pas eu beaucoup de progrès en 6 ans.

JE crois qu'il y a déjà eu des générations de membres du GAC qui sont venus et repartis et il nous reste quelques dinosaures, tels que moi, peut-être que je devrais changer de sujet, mais c'est une autre question.

À la base, nous n'avons pas beaucoup avancé sur cette question des documents. En ce qui nous concerne, au GAC, grâce à notre excellent personnel de soutien nous essayons d'améliorer nos documents informatifs pour bien comprendre les sujets, mais lorsqu'il faut consulter les autres documents, de la GNSO, d'ICANN Org, c'est un désastre. De mon point de vue suisse et espagnol, il est difficile de déterminer l'ordre des choses, pas de dates, pas de numéro

d'identification des documents, les liens ne marchent plus au bout d'un certain temps et il est donc difficile de suivre l'évolution de la discussion.

C'est un enjeu pour les personnes qui sont pour ainsi dire à l'interne, imaginez-vous donc l'obstacle que cela représente pour les nouveaux venus.

Nous avons donc une situation problématique et il faut faire quelque chose. Peut-être que la première étape serait de demander au conseil d'administration de demander à l'Org de nous donner un rapport exécutif, lisible, de la situation actuelle par rapport à cet avis qui date de 2017. Parce que sinon, c'est un petit peu comme partir à la pêche pour essayer de trouver une aiguille dans une botte de foin.

Je crois qu'il nous faut commencer quelque part. Donc je pense qu'on pourrait leur demander de nous dire où ils en sont. Ce serait déjà un début.

Et puis, ici au GAC, on pourrait essayer de réfléchir sans pointer du doigt qui que ce soit, peut-être demander à nos collègues du groupe de travail des régions faiblement desservies quelles pourraient être les solutions les plus immédiates, les obstacles les plus importants en termes de documents importants. On pourrait également réfléchir à une liste de priorité avec vous et parler aux collègues de la GNSO, etc., mais nous avons besoin de quelque chose. Et je pense que nous pouvons le faire, avoir un rapport de la situation.

NICOLAS CABALLERO: Avant de redonner la parole, j'aimerais savoir s'il y a des questions dans la salle ou en ligne à ce sujet. Allez-y.

NANAYAA PREMPEH: Je suis du Ghana et je suis nouvelle. J'aimerais savoir si vous avez peut-être un processus d'orientation, un processus qui permette d'orienter les personnes qui arrivent aux réunions du GAC, parce que je dois vous dire que j'étais perdue hier. Quand je suis venue ici, j'ai eu l'impression d'être dans une sorte de désert. Mais aujourd'hui je suis allée me présenter aux belles dames du secrétariat qui m'ont aidée à m'inscrire.

Mais je crois qu'il faut qu'il y ait un effort consensuel pour aider les personnes qui arrivent le premier jour, il faut leur montrer comment cela fonctionne, parce que sinon, on ne sait pas quoi faire.

NICOLAS CABALLERO: Merci au Ghana, c'est noté. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Personne en ligne ? Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Merci, Nico, et merci pour ce commentaire. Merci le Ghana. L'intégration c'est vraiment une question. J'ai commencé à travailler avec la communauté de l'ICANN en 2005 et, dans quelques années je pense que je comprendrai ce qu'il se passe. Ça vient. Je suis très confiant.

Mais comme Alan l'a mentionné, nous allons essayer d'identifier des sujets clefs qui sont débattus. Donc ces questions les plus préoccupantes pour les groupes et pour les nouveaux, de manière à

avoir des résumés. Je sais que le personnel de l'ALAC, ce matin, a organisé une séance de formation pour les nouveaux venus sur où se trouvent les choses, comment cela fonctionne, quels sont les processus. Ça, ça fonctionne bien pour nous et peut-être que cela pourrait vous aider.

Mais c'est un problème continu, ne vous sentez pas seul, tout le monde est passé par là.

NANAYAA PREMPEH: Je me sens mieux maintenant. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci au Ghana et à Jonathan. D'autres questions ?

NON IDENTIFIÉ : Les régions faiblement desservies ont été mentionnées ici et moi je parle à différentes personnes, nous sommes en train de travailler à la redélégation du [inaudible] et ces questions de délégation ont disparu. Elles sont coincées dans le processus PTI/IANA, le rapport est avec le conseil d'administration et qui cherche la délégation, on ne sait pas, ce n'est pas officiel. Et apparemment je ne suis pas seul. Donc il faut faire quelque chose, il y a de nouveaux pays.

Le processus de redélégation est un processus qui coûte cher, qui nécessite de l'expertise, etc. Nous avons de la chance parce qu'il existe, mais quand même, c'est un cercle vicieux. Pour moi c'est un sujet qui doit être soulevé parce qu'il y a toujours des pays pour lesquels le

registre n'a rien à voir avec le pays. C'est donc quelque chose qui date des années 90, je crois que c'est à peu près 15 pays qui sont concernés.

NICOLAS CABALLERO: Votre commentaire est noté.

NON IDENTIFIÉ : Pour moi c'est une question prioritaire. On n'arrête pas d'avancer, 99 % de gTLD, etc., mais les ccTLD, les cc, c'est le problème pour les cc. Nous sommes censés y travailler, parce nous sommes les gouvernements, donc il ne faut pas que tout ceci soit enterré. Quel que soit le tors ou la raison, on ne peut pas enfouir ce problème.

NICOLAS CABALLERO: Merci pour ce commentaire, c'est noté. Est-ce qu'il y a une question ou est-ce que vous souhaitiez simplement le signaler.

NON IDENTIFIÉ : Je voulais le signaler, simplement, je pense qu'il faudrait que ceci fasse partie des questions de priorité. Qu'on puisse comprendre où on en est, comment se fait-il qu'il n'y ait pas de version officielle, peut-être que ces pays pourraient travailler ensemble pour formuler la question : pourquoi ? Nous avons les FOI, etc., mais nous avons quand même la loi nationale qui est supérieure aux statuts de l'ICANN, mais ceci n'est pas pris en compte dans ces questions.

Je peux formuler la question de manière plus spécifique, mais c'est un sujet assez large. Cela fait deux ans et demi qu'on travaille à ce

processus de redélégation et la PTI de l'IANA n'a pas terminé le rapport. Il est simplement mis de côté, enfoui quelque part.

JONATHAN ZUCK:

Si je peux me permettre, apparemment c'est un sujet important, il pourrait être bon de le soulever pendant le forum public, devant le conseil d'administration. Et si j'insiste encore plus, peut-être que le GAC pourrait avoir une séance comme le forum public qui permet d'avoir une discussion assez libre sur les sujets de priorité qui devraient être soulevés pour aider à la mise en place de votre du jour. Mais en tout cas, si j'étais vous, j'en parlerais devant le forum public.

NICOLAS CABALLERO:

C'est ce que j'aurais dit. Merci. Nous passons au point suivant de l'ordre du jour, s'il n'y a pas de question. Je n'avais pas vu le Ghana, mes excuses.

NANAYAA PREMPEH:

Je voulais simplement dire que j'étais d'accord avec mon ami qui vient de soulever la question de la redélégation. J'ai fait de même hier lors de la réunion d'inauguration et on m'a dit que c'était justement idéal pour le forum public, cette question. Mais, je crois que le GAC doit également faire des efforts pour interroger les pays et savoir quel est le nombre de pays qui ont des problèmes de redélégation de manière à vraiment avoir un point à l'ordre du jour, cela doit faire partie de notre agenda. On ne peut pas être silencieux là-dessus. Moi, j'ai l'obligation de répondre à mon gouvernement de cette question parce que ma priorité pendant

cette conférence est justement d'obtenir une solution. Donc si le GAC ne s'intéresse pas à ma priorité, je ne suis pas au bon endroit.

Donc je pense qu'il nous faudrait avoir un consensus, connaître le nombre de pays qui ont du mal et depuis combien de temps. Donc je vous demande d'inclure ceci à l'agenda des réunions du GAC, si ce n'est pas cette fois-ci, pour la prochaine fois, parce qu'il est important de s'occuper de cette question et de démontrer votre préoccupation pour cette question.

NICOLAS CABALLERO:

Merci. Vous pouvez absolument participer aux appels entre les réunions du GAC où nous affectons les temps que l'on consacrera aux différents sujets. Nous nous mettons d'accord sur les sujets dont nous allons parler lors des réunions. Donc nous sommes prêts à écouter vos suggestions, aucun sujet n'est interdit. Les îles Cook ?

PUA HUNTER :

Merci d'avoir soulevé la question. J'aimerais revenir un petit peu en arrière, lors de réunions précédentes de l'ICANN, pour vous donner un peu de contexte. C'était une des tâches déléguées au groupe de travail des régions faiblement desservies et donc nous avons une partie questions/réponses sur ces questions. C'était entre la ccNSO et la PTI. Vous pouvez aller sur notre site web et, encore une fois, vous avez raison, c'est un sujet très important et on pourrait revenir dessus.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Juste, je souhaite m'assurer, alors j'ai l'IRAN, mais je souhaite m'assurer que tous les sujets sont les bienvenus, nous vous recommandons vivement de participer aux appels qui nous permettent de mettre en place l'ordre du jour des réunions de manière à ce que vous puissiez signaler les problèmes qui, selon vous, ne sont pas pris en compte. C'est une opportunité. Nous n'avons pas inclus ceci à l'agenda pour aujourd'hui, donc ce que je vous suggère c'est que nous avancions avec l'ordre du jour sur lequel nous nous sommes mis d'accord.

KAVOUSS ARASTEH: Je pense que vous avez tout à fait raison, nous devons suivre l'ordre du jour. Mais comme vous l'avez dit, nous avons eu deux séances pour établir l'ordre du jour, donc tous les pays qui souhaitent participer à ces séances peuvent le faire pour inclure les sujets qui les intéressent.

Cependant, ces réunions établissent un certain nombre de priorités, et donc j'invite ces pays à participer à ces réunions de préparation.

NICOLAS CABALLERO: Merci, l'Iran. Allez-y l'Iran, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Je voulais parler de l'identification des documents. Ce n'est pas une question très difficile, moi je travaille pour le gouvernement, avec beaucoup d'organisations internationales et nous avons un moyen très simple de pouvoir identifier les documents. Le problème c'est que le site web de l'ICANN doit être modernisé pour que les gens puissent trouver les documents. Il est très difficile de trouver des documents sur le site

web de l'ICANN. Peut-être que je ne suis pas assez intelligent, mais j'ai besoin de beaucoup de temps pour trouver des documents et parfois je n'y arrive.

Alors il y a ce besoin d'identifier cela comme un problème. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci, l'Iran. Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Merci, l'Iran. Je pense que c'est effectivement un problème grave. Une partie du problème est liée au fait que l'ICANN a fait des investissements assez importants en matière d'ITI, initiative de transparence des informations, qui était censée résoudre ces problèmes. Nous savons qu'il y a quelque chose qui est fait pour essayer d'améliorer la possibilité de trouver des documents sur le site web, la souscription à certaines alertes du site web, etc. Donc c'est un problème, mais il y a des efforts en cours dans le cadre de l'ITI.

L'avis de 2017 est certes utile, mais nous pourrions le revoir pour voir comment nous pouvons le mettre à jour aux vues des progrès qui ont été faits. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Merci, Jonathan. Pour pouvoir avoir suffisamment de temps pour les discussions sur les points à l'ordre du jour, et puisqu'on est d'accord par rapport aux points sur l'ordre du jour, je vous suggère de suivre la discussion sur les génériques fermés. Jonathan ?

JONATHAN ZUCK:

C'était Nico, personne d'autre ne voulait parler de cela. Non, je rigole.

Puis que le premier point de l'ordre du jour n'a pas été très bref, je pense que l'on pourrait ne pas traiter ce deuxième point parce je pense que cela nécessite des discussions plus poussées, etc. Nous avons un invité et donc je pense qu'on n'aura pas suffisamment de temps pour traiter cette question que l'on pourrait aborder pendant un appel.

Juste pour présenter cette question, le GAC dans ses communiqués précédents a indiqué qu'il souhaite voir les enchères privées découragées ou supprimées. C'est en ligne avec ce que l'ALAC pense. Parce que tout ce qui s'est passé avec les enchères privées dans la série précédente était quelque chose de ridicule.

Nous voulons aller un peu au-delà de tout cela pour proposer une solution alternative. Nous avons tenu une séance lors de la dernière réunion de l'ICANN pour aborder quelles pourraient être ces alternatives. Et ici notre invité spécial a fait une recommandation qui peut fusionner le processus d'enchère dans le processus de dépôt de candidature.

On pourrait donc voir comment cela se passe, pour éviter les spéculations, on pourrait donc inclure le processus d'enchères dans le processus de dépôt de candidature. À mon avis c'était une suggestion intéressante et nous voulions vous en parler. C'est pour cela qu'on a invité cette personne à vous en parler. Et donc que cette personne puisse vous présenter l'idée.

Si nous sommes d'accord, non seulement par rapport au problème des enchères privées, mais aussi si nous nous mettons d'accord par rapport à la solution, alors on pourrait établir un avis plus constructif pour le conseil d'administration. Et donc voilà ce que nous voulons faire. Vous aider à comprendre quelle est la proposition et en parler davantage après.

Je vais vous présenter Monte Cahn qui est la personne la plus expérimentée dans le domaine des enchères, de notre communauté, pour qu'il puisse vous donner un aperçu de cette technique qu'il propose et pourquoi il pense que cette technique serait efficace.

MONTE CAHN :

Merci aux membres du GAC et d'ALAC de m'avoir invité à faire cette présentation en toute transparence.

Comme Jonathan l'a dit, j'ai beaucoup d'expérience dans ce domaine, j'ai introduit les enchères en 1999, j'ai été le premier à vendre un nom de domaine en 95, j'ai suivi plus de 1000 enchères sur les noms de domaines, nous produisons plus de 500 millions de dollars pour les vendeurs.

Comme vous le savez tous, les problèmes que nous avons eus lors des enchères de la série précédente concernaient surtout les fournisseurs de services d'enchères. Il y a eu des problèmes, des enchères qui avaient lieu pendant certaines sessions, des litiges qui prenaient du temps à être résolus, l'intention des personnes qui participaient à ces enchères d'obtenir davantage de gains. Et donc l'objectif des enchères, si vous

avez été à des enchères, l'idée est de créer un marché et vendre la chose au prix le plus élevé.

Ici, on parle de chaînes de noms de domaine et comment cela affecte des communautés et même des cultures au sein de l'internet ; et donc la structure recommandée pour cela ce serait des enchères de dernier recours. Donc si vous savez, en général dans les enchères classiques on commence avec des prix bas et on finit par vendre au prix le plus élevé. Donc on commence de cette manière et c'est comme cela que cela se passe pour les enchères classiques.

Il y a des soumissions aussi sous plis cachetés. Et parfois, dans ce cas, personne ne sait qui participe et pour que les processus soient équitables, cela veut dire que celui qui a le prix le plus élevé pourra obtenir le résultat de l'enchère, le second prix.

Et il y a des compagnies qui ont pu mettre en place ce type d'enchères et d'autres considèrent que cela ne permet pas à tous de participer.

Donc nous recommandons ce type de soumission sous pli cacheté.

Ensuite, il y a la question de savoir quelle est la soumission la plus élevée. Parce qu'en général la plus élevée et après il n'y a pas de révision par rapport à qui étaient les participants. Parce que si le soumissionnaire ne respecte pas les critères on passe au deuxième.

La méthode que nous proposons est plus simple qui ne requiert pas d'avoir des connaissances préalables par rapport au processus, il n'y a pas besoin de préparer une stratégie, on propose un prix, on fait une soumission sous pli cacheté, c'est envoyé par courrier privé et cela est

analysé par l'entreprise fournisseur. Donc cette candidature est approuvée ou pas et cela peut nous aider à faciliter et à rendre les choses beaucoup plus rapides dans le processus.

Voilà un petit peu de quoi il s'agit. C'est un processus qui a fait ses preuves, il s'appelle « Vickrey option ».

Ensuite pour éliminer les spéculations dans les enchères il faut que ces procédures puissent passer par l'ICANN. C'est pour cela que seulement les participants qui sont vraiment intéressés à exploiter ces chaînes de nom de domaine pourront participer au processus et cela empêchera aux gens qui souhaitent seulement spéculer de participer à ce type de processus. De cette manière nous pourrons faire en sorte que les meilleurs candidats exploitent la chaîne de TLD à laquelle il a postulé.

C'est simple, ne requiert pas de connaissances préalables ou de recherches trop poussées.

Voilà ma recommandation, je serais ravi de répondre à vos questions.

NICOLAS CABALLERO: Avant de passer la parole à Jonathan et à Jorge, je vois l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Je voudrais bien comprendre. Tout cela a l'air positif, mais vous commencez par les soumissions les plus importantes, si j'ai bien compris, et cela élimine celui qui n'a pas d'argent. Donc vous allez attribuer le privilège à ceux qui ont suffisamment d'argent pour payer la

somme la plus importante. Alors je pense que votre suggestion doit être bien étudiée pour voir les avantages et les inconvénients. Merci.

NICOLAS CABALLERO: Jonathan, vous voulez répondre ?

JONATHAN ZUCK: Je pense qu'il y a deux réponses à cette question. D'un côté c'est une alternative aux enchères sur internet qui auront lieu, de toute façon. Donc le problème que vous soulevez est un problème que nous allons devoir aborder et cela indépendamment de la solution qui est retenue. Une solution est de retenir l'évaluation de la priorité à la communauté qui aurait toujours la priorité en cas de litige. Et de cette manière on va favoriser les candidats les moins favorisés économiquement.

Deuxième solution c'est un multiplicateur d'enchères. Par exemple, si quelqu'un souhaite postuler par le biais de soutien à la communauté, on peut multiplier la somme qu'il propose par un numéro, 5 ou 4. Donc sa candidature va valoir 5 fois plus. C'est une valeur nominale, ce n'est pas une valeur d'argent. Et de cette manière on essaye de faire en sorte que ce soit plus équitable pour les uns et pour les autres.

Donc sinon, on peut tout simplement donner la priorité aux candidatures communautaires. Mais il y a deux manières de répondre à cette question. Mais il faut résoudre ce problème indépendamment de la manière dont nous allons résoudre la question des enchères.

NICOLAS CABALLERO: Monte, vous voulez ajouter quelque chose ?

MONTE CAHN : J'allais dire la même chose, vous devez garder à l'esprit que ceux qui n'ont pas les moyens de participer à l'enchère auront moins de chance de pouvoir exploiter le TLD. C'est une question sensible, je le sais, mais il faut y réfléchir. Parce que je moi, j'ai un TLD et je peux vous dire que cela prend du temps, de l'argent, des activités de marketing, etc. C'est pourquoi la composante de deuxième prix est très importante parce que les gens, dans ce type d'enchères, analysent vraiment jusqu'où ils peuvent arriver dans cette enchère, parce que sinon on reste bloqué dans la participation. Parce qu'en général, ce que font les enchères c'est essayer de remonter les prix et cela peut aller au-delà du budget dont vous disposez. Donc je pense que c'est le meilleur format d'enchères dans ce type de cas de figure.

NICOLAS CABALLERO : Merci. Il y a une question ?

NANAYAA PREMPEH: J'aimerais savoir quelles seraient les mesures que l'on pourrait prendre pour nous assurer qu'il y a une transparence dans ce processus et quelles sont les garanties. C'est comme une enchère chinoise ?

MONTE CAHN : Non, c'est Vickrey option, parce que les autres ne connaissent pas les autres commissionnaires. Vous devez répondre aux critères en tant que

candidat, c'est un critère pour pouvoir participer à l'enchère. Deuxième partie, si quelqu'un fait une soumission et qu'il dit qu'il va entiercer une partie de cet argent et qu'il ne le fait pas, il ne pourra pas participer à l'enchère. Cela protège du cas où une personne dit qu'elle pourrait payer X et qu'elle n'a pas l'argent.

NANAYAA PREMPEH: Et quid si quelqu'un paye plus que moi ?

MONTE CAHN : Moi, je dois respecter les processus de manière transparente, il peut y avoir des vidéos qui assurent que moi j'ai agi conformément aux critères qui ont été fixés. Si je suis le fournisseur d'enchères et que je ne respecte pas les processus, je pourrais perdre ma licence.

NICOLAS CABALLERO: Merci le Ghana, merci Monte. Le Danemark ?

FINN PETERSEN : Je pense que cette possibilité de soumission sous plis cachetés est plutôt équitable. Nous l'avons utilisée pour des enchères dans le monde des mobiles et il y a moins de possibilités de manque de transparence. Et nous avons plus de possibilités d'agir de manière plus équitable. Je voulais dire que nous avons eu de bons résultats en utilisant ce type d'enchères.

NICOLAS CABALLERO: Je vois une main en ligne, vous pouvez dire votre nom et votre pays.
Merci.

RUSSELL WORUBA: Je suis représentant de Papouasie Nouvelle-Guinée, je suis dans la salle, je ne sais pas si je peux poser la question, pour Jonathan. Vous avez commenté la question des multiplicateurs, peut-être que ce serait mieux si on avait un certain poids pour les différentes notes associées aux différents gTLD.

JONATHAN ZUCK: Merci pour la question. Le processus IRT est en train de réfléchir au guide du candidat et au processus de candidature. Le problème avec les critères pondérés c'est que les critères sont censés être des seuils et donc les évaluations dans les candidatures, ça passe ou non. Donc multiplier c'est en fait mentir sur les capacités de quelqu'un à faire quelque chose et ça c'est un autre problème que le multiplicateur sur une offre qui a simplement pour objectif de donner les moyens à un participant moins riche de participer avec les autres. Quand vous multipliez, vous êtes malhonnête par rapport à la possibilité de ce candidat d'exploiter un TLD, donc il faut qu'il y ait un seuil avant de donner une chaine. Parce que si on donne la chaine, que les gens peuvent enregistrer des noms et qu'en fait ils n'y arrivent pas, on doit redéléguer, etc. Donc le processus doit être assez hermétique et déterminer les qualifications de la personne.

NICOLAS CABALLERO: La Papouasie Nouvelle-Guinée, vous êtes satisfait ? Nigel.

NIGEL HICKSON: Pour le Royaume-Uni. Merci pour ces informations précieuses. De mon point de vue, nous devons y réfléchir avec beaucoup de clarté.

Nous sommes dans une situation où nous ne sommes pas au début du processus, nous n'essayons pas de formuler un avis sur une politique sur les ensembles conflictuels, il y a déjà un processus de révision de la mise en œuvre sur l'avis de politique, donc je crois que nous devons être assez clairs.

Il y a beaucoup de préoccupations sur les enchères privées, la spéculation qui a eu lieu en 2012, lors de la série précédente et nous souhaitons vraiment, au niveau gouvernemental, éviter ce type de situation. Et donc si nous y arrivons tout ira bien.

Mais, par rapport à ce qui a été dit, je crois qu'il y a certaines divergences. Alors vous me direz si je me trompe, si je ne comprends pas bien le processus, mais lorsqu'il y a des candidatures qui sont avancées pour les noms, il y a des processus, nous considérons la candidature, la communauté noire par exemple pourra avoir un statut spécifique par rapport à la série de candidatures. Donc peut-être qu'on pourrait séparer le processus de candidature du processus d'enchères. Parce que si je comprends bien, si vous avez 3 personnes qui demandent un nom et s'il y a une candidature communautaire il faudra bien la considérer, il y aura une certaine préférence. Ou alors, s'il n'y a pas de candidature communautaire et si vous avez deux candidatures

commerciales avec le même nom, c'est à ce moment-là que le processus entrera en jeu. Et vous l'avez bien décrit.

Je crois que ceci n'est pas inhabituel, en Écosse, qui fait partie du Royaume-Uni, c'est utilisé pour l'achat de maisons. Donc plutôt que d'acheter la maison au prix le plus élevé, ils ont une soumission sous pli cacheté et ils choisissent le deuxième prix.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Alan ?

ALAN GREENBERG: JE voulais noter que les candidatures communautaires, s'il y en a, sont préférentielles, ont un avantage préférentiel. Donc s'il y a deux dossiers et bien c'est le dossier communautaire qui remporte le nom. Mais s'il n'y a pas de candidature communautaire, c'est autre chose et le processus d'enchères s'applique.

NICOLAS CABALLERO: Merci. L'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Pour le moment, c'est juste une idée. Pas besoin de changer ce qu'on a, mais je suis d'accord avec l'ALAC par rapport à l'avis. Mais, pour l'instant, tant qu'on n'aura pas bien étudié le pour et le contre il serait trop tôt pour se positionner.

NICOLAS CABALLERO: Merci. Des questions ou commentaires avant que je donne la parole à la Suisse ? Donc pour représenter le GAC je demande à la Suisse, ensuite je redonnerai la parole à Jonathan pour l'ALAC et Joanna gèrera la partie questions/réponses.

JORGE CANCIO: Merci, Nico. Je ne sais pas à quel titre je parle en tant que représentant de la Suisse ou responsable de la thématique des nouveaux gTLD et j'ai également participé à la rédaction de l'avis.

Mais, tout d'abord je souhaite vous remercier pour ces informations, cela me rappelle certaines discussions eues au niveau des SubPro parce que nous avons parlé des différents modèles d'enchères et si je me souviens bien le système décrit était un des systèmes considérés à l'époque.

Quoi qu'il en soit, il y a apparemment beaucoup de questions, beaucoup de problèmes à considérer avec beaucoup de détails, d'attention et de prudence, comme Kavouss de l'Iran l'a dit. Et il y a toujours cet avis qui existe.

Donc on ne peut pas présumer de la décision du conseil d'administration par rapport aux enchères et au type d'enchères. Nous avons un avis consensuel du GAC qui a été publié à Washington et nous n'avons toujours pas de réponses.

Ce sont des éléments pour la discussion, mais dans cet avis nous avons demandé au conseil d'administration d'éviter d'utiliser les enchères dans les ensembles conflictuels pour les dossiers commerciaux et non

commerciaux. Et, pour moi, les candidatures non commerciales c'est un concept beaucoup plus large que les candidatures communautaires.

Donc c'est un autre élément à apporter à la discussion.

Et il y a un deuxième élément, celui de notre avis sur les enchères privées.

Donc nous avons besoin de davantage de feedback du conseil d'administration sur notre avis, ce qu'ils vont en faire. Et il pourrait y avoir aussi des moyens de mettre en lien notre avis et notre principe général d'avis, notre positionnement avec les solutions potentielles.

Mais en tout cas, à mes yeux, il reste encore des ponts à établir entre la solution ou le domaine des solutions et le domaine des principes sur lesquels la discussion avec le conseil d'administration reste ouverte.

NICOLAS CABALLERO: Merci à la Suisse. Y a-t-il des questions ou commentaires sur ce que vient de dire Jorge ? Soit en ligne soit dans la salle ? Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Merci et merci, Jorge, pour vos remarques. Je ne m'imagine pas qu'on quitterait la salle avec un consensus aujourd'hui. Le conseil d'administration pourrait quand même bénéficier d'un avis plu spécifique. Mais, effectivement, vous m'avez rappelé qu'il faut éviter les enchères pour les conflits entre les candidats commerciaux et non commerciaux. Je l'avais oublié, c'est dans l'avis.

Donc je crois que l'intention, et nous sommes d'accord avec ceci, c'est d'essayer de voir comment nous pouvons mieux collaborer pour que notre voix soit davantage entendue dans la communauté. C'est vraiment l'objectif aujourd'hui. On ne voudrait pas que des entités non commerciales dans les régions faiblement desservies avec des IDN soient mal considérées pendant cette série. Donc voilà où on en est, je crois, et je crois que nos intentions doivent être clairement exprimées.

Je ne sais pas où on en est en termes de temps, Nico.

NICOLAS CABALLERO: Avant de passer à la suite, j'ai l'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Merci beaucoup, Jonathan, cette excellente collaboration avec l'ALAC est bénéfique pour tous. Mais je souhaite faire écho à ce qu'a dit Jorge. Nous maintenons notre avis, nous ne le changeons pas tant que nous n'avons pas une meilleure étude, avec tous les éléments qui sont à prendre en compte.

NICOLAS CABALLERO: Merci l'Iran. D'autres questions ou commentaires ? Très bien, alors revenons aux génériques fermés, désolé Nigel, mais c'est à vous. Nous revenons aux génériques fermés, le point 3.

NIGEL HICKSON: Peut-être que Jonathan pourrait commencer ?

JONATHAN ZUCK:

Si vous en avez ras le bol de m'écouter, levez la main. Il y a une voix très importante là-bas, au fond de la salle.

Pour la question des génériques fermés, c'est un domaine dans lequel le GAC a été très clair dans un communiqué qui date de Pékin, les génériques fermés ne devraient être permis que dans les cas très rares où le candidat a un intérêt public clair. Donc un intérêt public pour le domaine. Surtout dans ce cas pour les mots génériques.

Comme vous le savez, il y a eu une discussion avec une petite équipe qui impliquait la GNSO, l'ALAC et le GAC pour essayer de comprendre le cadre de l'intérêt public pour les génériques fermés. Et il y a de claires divisions dans la bonne compréhension de l'intérêt public, de ce qui doit être autorisé et de ce qui ne peut pas être autorisé. Mais ce document n'était pas aussi utile qu'il aurait pu l'être.

Ensuite, le résultat suivant a été une conversation entre les trois présidents. Donc on était un petit peu des adultes rassemblés à la maternelle pour une sorte de fête et la GNSO a dit de manière très claire que ce n'était pas une question qui devait être un obstacle pour la prochaine série. L'idée était d'avoir une date pour la nouvelle série et pour l'instant on parle du 30 avril 2026.

Et Nico a dit : écrivons au conseil d'administration et n'acceptons aucune candidature tant qu'il n'y a pas davantage de travail fait sur les politiques.

Malheureusement, il y a la notion de politique et de processus qui sont en concurrence, donc nous avons envoyé deux lettres séparées. La GNSO a envoyé une lettre en disant : la balle est dans votre camp, conseil d'administration c'est à vous de décider. Et nous avons envoyé une lettre en disant : attendons d'avoir davantage d'avis sur la politique.

Donc la question actuellement n'a rien à voir avec les génériques fermés, elle a à voir de savoir si c'est le travail de la communauté d'établir la politique ou le travail du conseil d'administration.

Nico et moi en avons travaillé en tant que présidents. Peut-être que nous devrions également travailler sur les avis, mais selon nous c'est le travail de la communauté d'établir les politiques et de continuer de travailler jusqu'à ce qu'on y arrive.

Le conseil d'administration a l'opportunité de faire son shopping, ils n'ont pas les informations que nous avons et je pense que c'est ainsi qu'il faut procéder du point de vue des politiques au sein de l'ICANN. Donc c'est la question que nous avons sur la table : qui est responsable des politiques et Nico et moi pensons que c'est à la communauté.

NICOLAS CABALLERO: Merci, nous avons peu de temps, je vais demander au Royaume-Uni, à Alan et ensuite nous écoutons les questions de la salle.

NIGEL HICKSON: Merci beaucoup et merci à l'ALAC pour cette excellente discussion que nous avons eue et qui a été mise à l'ordre du jour sur les génériques fermés. Je crois qu'il y a deux choses, dont Jonathan a déjà parlé.

Tout d’abord, en tant que membre du groupe sur les génériques fermés ça a été un réel plaisir de travailler avec les collègues de l’ALAC sur cette question très importante. Le GAC a insisté pour que l’ALAC prenne part à la discussion, au départ c’était simplement la GNSO et le GAC qui y participaient. Et donc cette nouvelle représentation a apporté quelque chose d’important à la discussion.

Deuxièmement, l’accord entre les trois présidents n’était pas du tout ambivalent, il était absolu. C’était le président du foot, le président de l’équipe de Cricket et du parti politique qui tous se sont mis d’accord, en tant que présidents de leur organisation, sur trois points. Premièrement cette question ne doit pas retarder le travail sur les SubPro, deux qu’il n’y aurait pas de générique fermé dans la prochaine série et trios que le groupe de travail sur les génériques fermés démarrerait de manière opportune, avec les leçons tirées.

Donc le travail a été interrompu, si l’accord n’avait pas pu être livré peut-être que la décision de travailler aurait été différente. Mais nous avons l’accord, nous avons la lettre adressée au conseil d’administration, lettre de l’ALAC et du GAC, et nous avons cette lettre qui est adressée et il y a également la GNSO qui a communiqué avec le conseil d’administration. Donc le travail est interrompu.

Donc nous avons fait tout notre possible. Nous souhaitons que l’intérêt public soit considéré, mais nous n’avons pas vraiment réussi. À l’avenir, il pourrait y avoir des génériques fermés qui soient livrés, conformément à l’intérêt public, mais il faudra voir.

NICOLAS CABALLERO: Merci beaucoup au Royaume-Uni, c'est exactement là que nous en sommes.

ALAN GREENBERG: Je parle en mon propre nom, je veux être clair, en tant que participant à la discussion des SubPro lorsque ceci a été débattu au tout début, en tant que participant dans le dialogue facilité et non en tant que membre de l'ALAC donc je n'ai pas droit de vote.

Mais ma recommandation, du point de vue de l'ALAC et quelle que soit sa valeur, c'est que nous envoyons un avis pour soutenir la lettre de notre président. Et je crois aussi, je ne suis pas le seul, que c'est bien de se dire : oui on prendra ceci en considération dans le cadre des politiques, mais je pense que les divergences d'opinions sont irréconciliables. Donc je ne pense pas qu'il soit bon d'engager un autre effort dans un an, autre effort qui, à mon avis, ne réussira pas. Personnellement je n'ai pas envie d'y passer du temps. Et je crois que c'est ce message qui doit être communiqué.

Mais, à court terme, je crois que notre positionnement – en tout cas je l'espère – sera d'appuyer la lettre de nos présidents. Et donc pour l'instant il ne faut pas prendre en considération les génériques fermés.

NICOLAS CABALLERO: J'ai le Royaume-Uni, Rose et ensuite Jonathan pour la conclusion.

ROSALIND KENNYBIRCH: Merci, Nico. On arrive à la fin de l'ordre du jour et j'apprécie ce que nous avons fait sur ce sujet. Mais étant donné l'intérêt de la discussion cette semaine sur le guide de candidature, je me demandais si les représentants de l'ALAC pourraient peut-être rapidement nous parler de la proposition de l'ALAC sur les SubPro, les recommandations des SubPro et la 17.2, soutien aux candidats. Je lis, l'ALAC croit que la démarche visant à soutenir les candidats doit être holistique et ceci est tout à fait similaire au point de vue du GAC, donc j'aimerais juste avoir une réflexion de deux minutes là-dessus, merci.

JONATHAN ZUCK: Merci au Royaume-Uni. Je n'ai pas beaucoup de choses à ajouter à cette déclaration que nous avons faite, bien franchement, mais c'est un autre domaine où l'ALAC et le GAC sont tout à fait d'accord en ce qui concerne le programme de soutien aux candidats. Et d'ailleurs je crois que la NCUC est également d'accord avec nous à ce sujet. Donc je crois que nous avons l'opportunité de mettre en place une coalition des unités constitutives au sein de la communauté de l'ICANN pour nous assurer que ce programme de soutien aux candidats soit holistique et fasse plus que de s'occuper des frais.

Comment nous allons faire, c'est autre chose, il y a les questions fiduciaires qu'il faudra traiter, mais il y a un consensus malgré tout, je crois. Et je crois que la GNSO est assez d'accord avec nous. Donc je crois qu'il y a un consensus au niveau de la communauté et ceux qui finalement s'inquiètent c'est le conseil.

Donc, ensemble, essayons de trouver le consensus et nous trouverons la solution, que ce soit en travaillant avec les parties tierces ou en utilisant le programme de contribution gratuite. Mais je crois qu'il y a vraiment un consensus au sein de la communauté de l'ICANN à savoir que c'est quelque chose qui sera utile. Et il faut travailler de manière holistique et avoir un résultat positif sur le programme de cette manière.

NICOLAS CABALLERO:

Merci, Jonathan. Nous avons épuisé le temps imparti. Nous allons faire une pause déjeuner, veuillez revenir à 13 h 30 pour la réunion conjointe avec le conseil d'administration. Merci Alan, merci Joanna, et toutes mes excuses, mais nous avons vraiment épuisé le temps qui nous était attribué. Merci, Nigel, merci à tous, c'était un plaisir.

La réunion est terminée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]